



Opposition après contrainte

Par Valou

Bonjour,

Suite à signification de contrainte par huissier pour une caisse de retraite (suis travailleur indépendant) j'ai fait opposition auprès du pôle social du tribunal de mon département .

J'ai reçu ce jour courrier du huissier qui me demande un justificatif du recours auprès de ce tribunal.

Qu'entend t'il par la ? est ce copie du courrier d'opposition ou simplement l'accusé de réception signé du tribunal.

Merci beaucoup.